SANTE MENTALE DES DOCTORANTES ET DOCTORANTS
DISPOSITIFS EXISTANTS ET SENSIBILISATION

La présente note fait suite à une alerte remontée à la Doyenne de l'Ecole de la recherche, Dina WAKED, par Sophie DUBUISSON-QUELLIER, directrice du Centre de Sociologie des Organisations (CSO), au sujet de l'état de santé mentale préoccupant de la population doctorante, et des actions à prévoir pour soutenir les doctorantes et doctorants sur ce point spécifique.

Elle fait également suite à une réunion organisée le 27 novembre 2024 à ce sujet entre Jérôme PELISSE, Directeur des études doctorales en sociologie, et les responsables des programmes doctoraux en sociologie, en présence de la Doyenne.

Elle explore les possibilités de pris en charge des doctorantes et doctorants selon leurs statuts au sein de l'institution et explore la possibilité de mise en place d'une séance de prévention organisée chaque rentrée universitaire pour les nouvelles cohortes.

DOCTORANTS SOUS CONTRAT AVEC SCIENCES PO

Les doctorantes et doctorants sous contrat sont des salariés de Sciences Po.

A ce titre, ils bénéficient des dispositifs de protection de la santé et de la qualité de vie au travail mis en place par Sciences Po.

L'ensemble des dispositifs existants sont accessibles via ce document préparé par le pôle académique de la direction des ressources humaines :

Accompagnement des doctorants.pdf

DOCTORANTS DISPOSANT DE FINANCEMENTS EXTERIEURS

Les doctorantes et doctorants disposant de financements extérieurs sont fondé à solliciter les dispositifs de protection de la santé offerts par leurs organismes financeurs.

Ces doctorantes et doctorants peuvent également solliciter le Service de santé étudiante (SSE) de Sciences Po (cf. ci-dessous).

DOCTORANTS NE DISPOSANT PLUS DE FINANCEMENT

Le Service de santé étudiante (SSE) de Sciences Po exerce les missions exigées par le Code de l'éducation (Art D714), qui sont les suivantes :

- Actions de prévention et de promotion de la santé
- Contribuer à favoriser l'accès aux soins de premier recours des étudiants
- Organiser une veille sanitaire

En février 2025, Sciences Po se dote également d'un Centre de santé étudiant, adossé au Service de santé étudiant (SSE). Ses caractéristiques sont, à date, les suivantes :

- **Praticiens :** psychologues, psychiatre, médecins généralistes, infirmiers, une directrice médicale et une assistante médicale. L'organigramme ainsi que le parcours patient du SSE / Centre de santé de Sciences Po, issus des documents produits par le SSE, se trouvent ci-dessous,
- **Accès :** gratuit, sans avance de frais. Présentation de la Carte Vitale (accompagnement spécifique pour effectuer les démarches afin d'y avoir accès si besoin). Prise de rendez-vous sur Doctolib, sauf pour l'accès aux infirmiers qui se fait tous les jours sans rendez-vous. Possibilité d'avoir accès à des créneaux d'urgence.
- **Population prise en charge :** étudiantes et étudiants de tous les cycles en priorité, accès aux infirmiers et médecine générale possible pour les salariés si créneaux disponibles,

Les doctorantes et doctorants sont assimilés, dans ce cadre, à la population étudiante de Sciences Po. En ce qui concerne la prise en charge de la santé mentale étudiante (dont doctorante), le SSE propose des **thérapies dites brèves (en moyenne 4 séances)**, avec une poursuite en externe du parcours de soin en cas de besoin, notamment grâce aux partenariats noués par le SSE / Centre de santé.

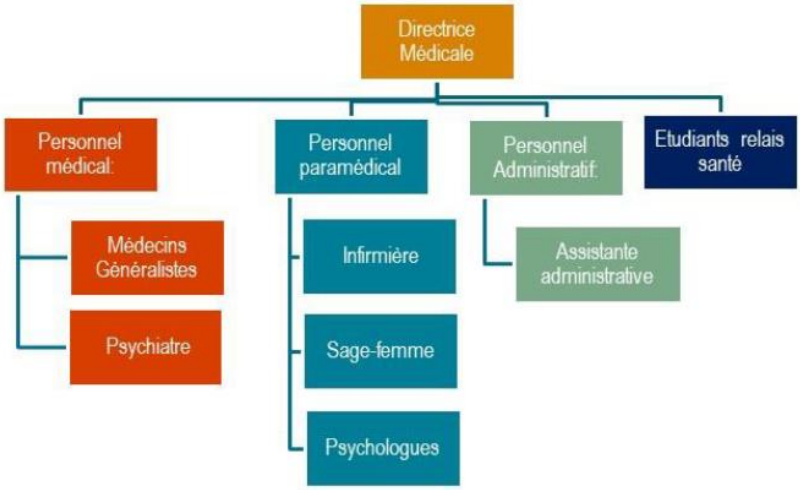

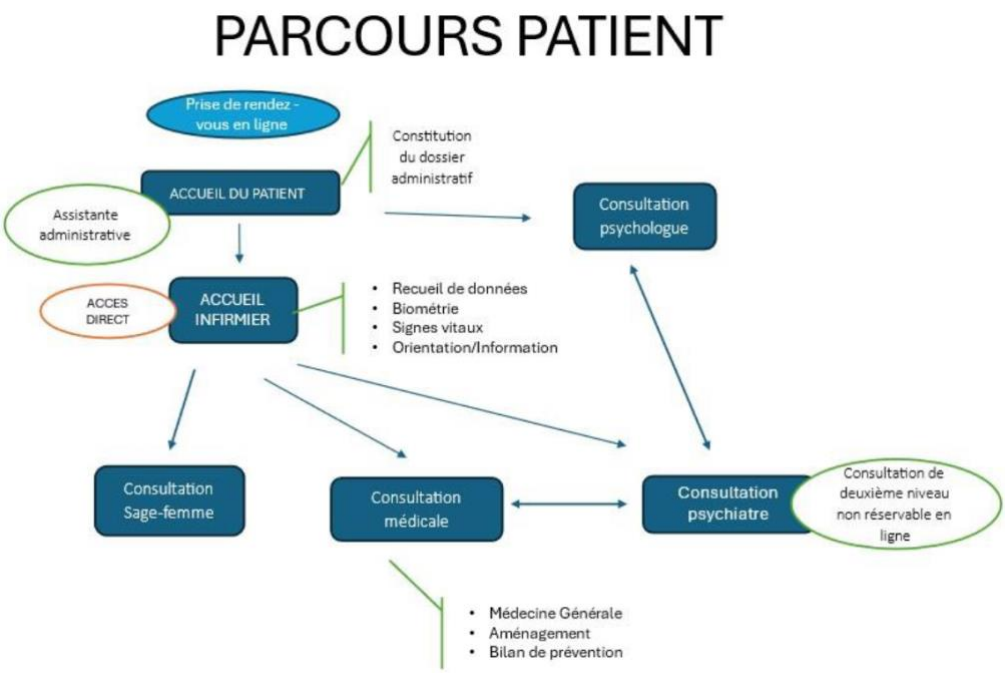

NB : les doctorantes et doctorants sous contrat, ainsi que celles et ceux bénéficiant de financements extérieurs, peuvent également, du fait de leur statut étudiant à Sciences Po, avoir accès au SSE / Centre de santé.

PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UNE SEANCE DE PREVENTION PAR L'ECOLE DE LA RECHERCHE

L'Ecole de la recherche propose, sur recommandation des élu.e.s doctorant.e.s, de programmer une séance de prévention en matière de santé mentale pour tous les D1, chaque année, en même temps qu'un point VSS, lors de la rentrée de l'Ecole de la recherche.

Cette réunion a vocation à être animée par un professionnel ou une professionnelle de santé, issu du SSE / Centre de santé de Sciences Po. Elle vise à :

- **Diffuser des conseils et bonnes pratiques en matière de santé mentale**, ainsi que les indicateurs à surveiller,
- **Partager avec les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes les modalités de prise en charge** de la santé mentale à Sciences Po.